L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 18 SEPTEMBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No. 73, rue de Chartres. [illegible] de l'Etat, du Conseil [illegible] de la Première [illegible] de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: [illegible] MATIN, 18 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES. [illegible] ARISTIDE LANDRY. [illegible] JOHN MOORE.

NOUVELLES D'EUROPE PAR LE PACIFIC.

[illegible] steamer Pacific, arrivé à New-York [illegible] mois, avait 200 passagers au [illegible] se trouvent la célèbre actrice [illegible] Aldison.

[illegible] coton sur la place de Liverpool [illegible] éprouvé une hausse de 1 s. Le [illegible] de 27 à 28 s. Les far[illegible] de 6 d.; les marques de l'Ohio [illegible]

[illegible] a été vendu au prix de [illegible]

[illegible] sont plus aussi actives à [illegible] les prix n'ont pas varié.

[illegible] Standard annonce que des trou[illegible] tarder à éclater en France. Le [illegible] de Lyon est terminé. Six [illegible] ont été acquittés. Les autres ont [illegible] à un emprisonnement plus ou [illegible]

[illegible] beaucoup d'activité dans [illegible] à Paris comme dans les dépar[illegible]

[illegible] de Joinville a été porté officiel[illegible] comme candidat à la présidence de la [illegible]

[illegible] de la Méditerranée a [illegible] à la voile pour les côtes [illegible] de la Turquie menaçante que [illegible] dans ce dernier pays.

[illegible] l'empereur d'Au[illegible] de vives alarmes dans certaines [illegible] Europe. Il a déclaré que le gou[illegible] l'Autriche serait désormais un [illegible] absolu. Il nous semble que rien [illegible] l'état actuel des choses. [illegible] l'Autriche sont gouvernée plus [illegible] qu'elle l'est en ce moment.

[illegible] entre l'Autriche et le Da[illegible] eu de résultat favorable. On [illegible] à Copen[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Baltimore, 15 septembre.

[illegible] du Texas ont eu aujourd'hui [illegible] Washington, mais ils n'ont pris [illegible] On pense qu'ils s'en rappor[illegible] Congrès pour le règlement de leurs [illegible]

[illegible] personnes compromises dans [illegible] ont été arrêtées à Phila[illegible] commissaire Ingraham et le mar[illegible] procèdent en ce moment [illegible] arrestations. Le gouverneur [illegible] piastres de récompense [illegible] condamnation des meur[illegible] a été envoyé pour aviser [illegible] reste sept individus ont été [illegible] prévention d'avoir pris part à [illegible] accusés de meurtre et de [illegible]

[illegible] des Etats Unis, le secrétaire de [illegible] de la marine se sont [illegible] le 15 septembre. Ils se [illegible]

[illegible] est arrivé à Washington, [illegible]

[illegible] On avait annoncé [illegible] général Gonzales [illegible] volontaires. [illegible] 5 courant trans[illegible] annoncé que [illegible] date [illegible]

[illegible] CUBA [illegible] Herald de New-York [illegible] semaines avant que M. [illegible] Washington, les ministres [illegible] déclarèrent d'une [illegible] que leurs gouvernements [illegible] d'intervenir pour [illegible] des [illegible] de citoyens améri[illegible] s'emparer de Cuba [illegible] gouvernement des [illegible] et continuant à chaque [illegible] ce qui était en son [illegible] d'autres expéditions con[illegible] se soumettrait à aucune [illegible] puissances étrangères et [illegible]

[illegible] Nous avons entendu [illegible] avait nommé M. GEORGE [illegible] collecteur du port de la Nou[illegible] remplacement de M. William [illegible] M. Lawrason acceptera-t-il ce [illegible]

[illegible] UNION.—Le steamer Union, Budd, est entré dans notre port [illegible] heures de l'après-midi. Il est arri[illegible] sud ouest, mardi, à 11 heures [illegible] resté jusqu'au jour. L'Union [illegible] le wharf à wharf en sept [illegible] deux heures.

[illegible] Union qui devait quitter notre [illegible] New-York, a été obligé de [illegible] départ. Il partira demain, ven[illegible] matin.

[illegible] steamer Asia est parti de [illegible] 10 de ce mois pour Liverpool, [illegible] $801,500 en espèces.

[illegible] Les démocrates de Natchito[illegible] en Convention le premier [illegible] désigné pour leurs candidats [illegible] MM. Sylvain Bartlett, R. H. Ro[illegible] Walsh.

[illegible] D'UN MINISTRE—Senor Don [illegible] envoyé extraordinaire et ministre [illegible] de la République de Vene[illegible] 6 de ce mois au prési[illegible] Les politesses d'usage [illegible] de part et d'autre.

[illegible] ETATS-UNIS—On écrit [illegible] que la place laissée vacante à [illegible] les Etats-Unis par la mort de [illegible] sera selon toute probabilité [illegible] l'honorable Rufus Choate. Dans le [illegible] ce qui est encore probable, re[illegible] accepter, le juge Shaw serait ap[illegible] partie du premier tribunal du [illegible]

[illegible] Le premier numéro de ce [illegible] de la population espagnole de [illegible] hier matin sous les auspices [illegible] San Just. La rédaction est [illegible] beaucoup pour l'avenir. Tous [illegible] à notre nouveau con[illegible]

[illegible] LOUISIANE—Nous avons re[illegible] Collège de la Louisiane que [illegible] M. Louis Dufau, professeur [illegible] temps fait ses preu[illegible] Voici comment M. [illegible] au commencement de son [illegible]

[illegible] qu'après bien des hésitations que [illegible] ce nouvel établissement d'ins[illegible] décidé à fonder un Collège à [illegible] D'un côté, la difficulté de [illegible] personnel complet de professeurs [illegible] et capables, de l'autre, le nombre [illegible] et tous les jours croissant [illegible] et supérieures l'avaient [illegible] ce jour. Toutefois, les bienveil[illegible] de quelques pères de famil[illegible] circonstances tout-à-fait indé[illegible] de sa volonté, l'on subitement ame[illegible] d'éducation, où il a l'es[illegible] toutes les ressources et tous les [illegible] qu'offrent, pour l'enseignement, les [illegible] collèges d'Europe et du Nord des Etats Unis.

Le Directeur du Collège de la Louisiane ne [illegible] illusion sur la mission qu'il entre[illegible] Il n'ignore pas qu'il aura à lutter con[illegible] obstacles de plus d'un genre, pour at[illegible] but auquel il aspire. Mais grâce à [illegible] activité, grâce surtout à une rude ex[illegible] de plusieurs années à Paris, à Bor[illegible] à la Nouvelle-Orléans, il se flatte [illegible] d'une entreprise qui ne de[illegible] de persévérance que de cou[illegible] aucun sacrifice ne lui coûtera pour [illegible] aujourd'hui."

VERMONT.—On connaît le résultat de l'élection dans 209 circonscriptions du Vermont. Le gouverneur Williams a jusqu'ici environ mille voix de plus que ses concurrens. Il reste encore à savoir le résultat dans trente circonscriptions, mais la majorité de Williams ne saurait être neutralisée.

A la Chambre des Représentans, les whigs auront une majorité d'environ vingt voix. Quant au Sénat il renferme deux whigs contre un démocrate.

INDIANA.—Le gouverneur de l'Indiana a publié dernièrement une proclamation annonçant que la nouvelle Constitution de l'Etat avait été adoptée ainsi que la clause additionnelle qui défend aux nègres de s'établir dans l'Indiana. Voici comment les suffrages se sont divisés: pour la constitution, 110,530 voix; contre la Constitution, 27,143; pour la clause relative aux nègres, 111,301; contre la clause, 21,125.

CHARGEMENT D'ARGENT.—Le steamer anglais New Granada est arrivé à Panama le 19 août ayant à son bord huit millions de piastres en lingots d'argent. Ces lingots pèsent 500,000 livres, soit 250 tonneaux. C'est le Panama Star qui annonce la chose, mais nous avons peine à y croire. Il y aurait folie à confier à un seul navire un trésor aussi considérable.

NIAGARA.—La malle européenne apportée par le Niagara sera transmise dans notre ville demain matin, à moins que les diligences de la poste ne s'embourbent quelque part.

ESCADRE D'AFRIQUE.—La corvette américaine John Adams, commandant Barron, est arrivée le 30 juin à Monrovia où se trouvait déjà le Germantown, commandant Knight, battant pavillon de commodore. Les deux navires devaient appareiller le 7 juillet pour croiser le long de la côte.

La femme de l'honorable J. J. Crittenden, avocat général des Etats-Unis, est morte le 8 de ce mois, dans le voisinage de Frankfort, Etat du Kentucky.

MASSACHUSSETTS.—La grande convention whig du Massachussetts s'est réunie à Springfield le 10 de ce mois. Environ 2,000 délégués étaient présens.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré ce matin vers 3 heures, à l'encoignure des rues Franklin et Commune. Les flammes se sont propagées avec rapidité, ont consumé trois maisons, dont l'une appartenait à M. Dagherty et l'autre à M. Belbec.

—Wm Parker a comparu ce matin devant le recorder Caldwell, sous la prévention d'avoir volé le 4 du courant une montre à M. Sherthill. L'accusé a été envoyé devant la 1re cour de district.

—Un nommé Brul a été accusé hier devant le recorder Genois, de s'être approprié une somme de $28, qu'il avait collectée pour une autre personne. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

—Hugh Mooney sera examiné demain devant le recorder Caldwell, sous l'accusation d'avoir, mardi dernier, dangereusement blessé Peter O'Rourke en lui jetant un verre à la tête.

ENQUETE.—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'une femme nommée Miranda Banss, native de Cincinnati, et âgée d'environ 27 ans, qui a été trouvée noyée dans le fleuve en face de la Troisième Municipalité. On a vu dimanche soir cette malheureuse se précipiter dans le fleuve.

Le coroner Spedden a tenu une autre enquête hier sur le corps d'un Irlandais nommé John Summers, qui a été trouvé mort dans une maison de la rue Julie. Verdict: mort d'apoplexie.

James Kelive et Jules Heitz, ont été arrêtés hier dans la Première Municipalité, sous l'accusation d'avoir, il y a environ six semaines, volé un cheval appartenant à E. Pottenham. Ils seront examinés prochainement.

[Communiqué.]

INSTRUCTION PUBLIQUE.

A l'approche de l'ouverture des classes dans la plupart de nos lycées, il n'est pas sans doute hors de propos de s'occuper de l'importance d'une bonne éducation, et des maîtres auxquels nous devons confier nos enfans.

A notre époque, peut-être, on ne parut sentir aussi vivement l'utilité du savoir. Et assurément, les grands spectacles aux piés notre âge assiste, sont bien capables d'en faire comprendre tout le prix à ceux qui pensent. Nul n'ignore que, s'il veut mettre ses enfans à l'abri de chances jamais déplorables, il doit les préparer par une éducation toute libérale à cette vie de lutte et de combat qui les attend, dans la société. Si nous ne pouvons point nous flatter de laisser à nos enfans le fruit de nos sueurs,—puisque l'édifice de la fortune est toujours fragile, et que le moindre souffle l'ébranle, et même le renverse de fond en comble;—du moins, il est un noble héritage que nous pouvons et devons leur assurer: c'est l'instruction et le savoir, propriété inaliénable, "qui charme la vieillesse, dit Cicéron, nous recrée dans nos maisons, veille avec nous dans le silence de la nuit, nous suit dans nos voyages, et nous accompagne dans la solitude des champs," en un mot, qui sut plus d'une fois soutenir, embellir même l'existence, lorsque tout le reste venait à manquer.

Rien ne peut donc être plus digne de notre vigilance, plus capable de mériter toute notre sollicitude, que l'éducation de nos enfans; après leur avoir prodigué les soins qu'exige le premier âge, et au moment où nous allons les voir franchir le seuil de la maison paternelle, il nous importe de choisir avec attention ceux auxquels nous confierons ce dépôt précieux; de qui dépendent le bonheur de nos familles et l'avenir de nos enfants.

Nous chercherons donc des maîtres qui, comprenant toute la dignité de leur mission, se dévouent, par devoir, au ministère pénible de l'éducation de l'enfance; qui sachent diriger avec adresse ces jeunes plantes, ordinairement flexibles, que quelquefois rebelles, et pour lesquelles la première direction est trop souvent irréparable; qui sachent se plier à leur âge; joindre à la douceur qui persuade la force qui rectifie, et, s'il le faut, l'inflexibilité sans rigueur; des maîtres qui sentent bien que pour l'enfance, l'exemple est la première de toutes les leçons; et qu'en façonnant leurs jeunes cœurs aux principes de la vertu, il faut surtout leur en montrer les modèles.

Il faut qu'ils comprennent aussi que la faiblesse du jeune âge exige des soins plus multipliés, une vigilance plus attentive; qu'ils doivent entourer de plus de précautions leurs élèves encore débiles, et remplacer (si jamais cela était possible) la tendresse et la sollicitude maternelles.

Heureux les maîtres qui justifieront ainsi la confiance des parents!

Plus heureux les parents qui recueilleront le fruit de leurs travaux et de leur zèle! ***

UN MANIFESTE DE M. DE JOINVILLE.

Le prince de Joinville a adressé dernièrement à ses amis de Paris un manifeste, avec pleins pouvoirs de lui donner de la publicité lorsqu'ils le jugeront convenable. Ce manifeste, dit-on, a été rédigé avec une extrême habileté, et il doit produire une véritable sensation lorsqu'il verra le jour. La candidature de M. de Joinville étant aujourd'hui, sinon officiellement posée, au moins avouée comme possible et même comme probable par une portion du parti orléaniste, nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de montrer comment elle se produira dans le monde politique. C'est le manifeste qui lui servira d'introduction. Il est donc intéressant de savoir comment ce document est conçu.

M. de Joinville débute en rappelant les événemens qui se sont accomplis, en France, à la fin du mois de février 1848. Lorsque ces événemens éclatèrent, lorsqu'ils vinrent précipiter son père du trône où la souveraineté nationale l'avait fait monter et l'obliger de quitter Paris avec tous les membres de sa famille qui s'y trouvaient, il était, lui, avec l'un de ses frères, M. le duc d'Aumale, sur la terre d'Afrique. M. le duc d'Aumale était gouverneur général de l'Algérie, il avait sous la main une armée de cent mille hommes. Il commandait, lui, à une flotte qui, à Saint-Jean d'Ulloa, à Tanger, à Mogador, avait vaillamment soutenu la dignité du nom français. Quoique les forces dont son frère et lui pouvaient disposer leur eussent permis de tenter une résistance et de chercher à relever le trône qui venait de s'écrouler, ils n'eurent d'autre pensée que de se soumettre à la volonté de la France, et ils déposèrent entre les mains du gouvernement provisoire, qui la représentait alors, leur démission.

Après cette entrée en matière, M. de Joinville expose que les services que ses frères et lui avaient rendus au pays, leur permettaient d'espérer qu'ils échapperaient à un exil que leur père s'était imposé lui-même pour sa propre abdication; cependant, ils ont subi avec résignation, si rigoureuse qu'elle fût, cette loi de bannissement qui, depuis plus de trois ans, leur interdit le sol de la patrie. Cette loi a été rendue par une assemblée souveraine; elle était injuste, car elle faisait porter aux fils du roi les conséquences d'une politique qu'ils n'avaient pas toujours approuvée; cependant par respect pour la souveraineté nationale, ils s'y sont soumis, et, depuis qu'ils souffrent de ses rigueurs, ils n'ont rien fait pour s'y soustraire. Ils n'ont pas conspiré, ils n'ont pas troublé la paix publique; ils ne se sont mêlés en rien aux événements qui se sont accomplis en France; ils n'ont pas cherché à susciter des embarras à la République; au besoin, ils auraient usé de toute leur influence sur leurs amis pour les décider, si cela eût été nécessaire, à se réunir au gouvernement pour protéger et sauver ces garanties de l'ordre social, qui sont heureusement restées debout au milieu de toutes les ruines qui ont été la conséquence de la révolution de février. On assure que cette partie du manifeste est très délicatement traitée, et que M. de Joinville, sans manquer au respect qu'il a, durant toute sa vie, témoigné à son père, et qu'il conserve à sa mémoire, indique que les inspirations de sa jeunesse ne se sont pas toujours trouvées en parfait accord avec celles du vieux roi, et des hommes qui ont été pendant dix-huit ans ses conseillers.

Après cette sorte de désaveu de la politique de son père, M. de Joinville dépeint tout ce que ses frères et lui ont souffert depuis qu'ils sont en exil. Leur seule ambition serait aujourd'hui de rapporter en France les cendres de Louis-Philippe, de les déposer pieusement dans les caveaux de Dreux, à côté de celles d'un prince qui, lui aussi, aimait son pays, qui avait compris son temps et savait ce que les grandes conquêtes de la révolution imposaient aux hommes chargés de les développer et de les féconder, puis de se retirer dans leurs propriétés pour s'y tenir à la disposition du pays, si le pays avait jamais à faire appel à leur dévouement et à leur patriotisme, ou pour y donner, en bons citoyens, l'exemple du respect des lois et des volontés du pays, s'ils n'étaient plus appelés à rendre d'autres services à la France pendant la carrière qu'ils ont encore à parcourir.

On voit, par ce résumé bien incomplet et bien insuffisant sans doute, mais qui, cependant, peut donner une idée du manifeste de M. de Joinville, que ce prince et ses frères se bornent à appeler de leurs vœux le jour où ils redeviendront citoyens français, et où ils pourront, eux qui ont toujours aimé la France, eux qui ont toujours été prêts à s'associer à ses gloires et à sa grandeur, venir de nouveau fouler le sol, et respirer l'air de la patrie.

L'Assemblée, on se le rappelle, doit, à la reprise de ses travaux, discuter la proposition de M. Creton, relative à l'abrogation des lois de bannissement; nous ne serions pas surpris que les partisans de M. de Joinville et de ses frères fissent précéder la discussion de cette proposition de la publication du manifeste que nous venons d'analyser. Livré à la publicité dans une telle circonstance, il ne ressemblerait ni à une profession de foi électorale, ni à un appel au pays, à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, et pourtant il serait possible de lui donner au besoin ce double caractère.

M. Louis Bonaparte a eu, comme nous, connaissance des idées principales exprimées dans la déclaration de M. de Joinville, et si elle voit le jour au moment de la rentrée de l'Assemblée, il est probable que dans le Message qu'il compte lui même adresser aux représentans du peuple, à cette époque, il s'attachera surtout à affaiblir la sensation qu'elle semble destinée à produire.

FEUILLETON.

DALAYRAC.

II.—[Suite.]

Ses amis, ses protecteurs, ce monde brillant qu'il aimait et où il avait toujours vécu, tous se dispersaient loin de Paris, plusieurs d'entre eux s'éloignaient même de la France. Malgré ses opinions monarchiques bien connues et les dangers que pouvait lui faire courir son titre d'ex-garde du corps du comte d'Artois, Dalayrac ne songea pas un seul instant à quitter Paris, il ne cessa de travailler pour le théâtre, il pensa avec justesse que la renommée de ses œuvres suffirait pour le protéger, et il fut même assez heureux pour abriter sous leur égide quelques-uns de ses anciens amis.

Le ciel lui devait une compensation à tant de tourmens: il la trouva dans le mariage, qu'il contracta en 1792 avec une jeune personne qui devint la compagne et l'amie de toute sa vie.

A une époque où les lois sur les émigrés s'exécutaient dans toute leur rigueur, et où l'asile et la protection, donnés à l'un d'eux étaient regardés comme un crime, Dalayrac reçut, par une voie détournée, une lettre datée de l'Allemagne, et conçue à peu près en ces termes: "Monsieur, peut-être votre mémoire vous rappellera-t-elle à peine le nom d'un homme qui n'a jamais été assez heureux pour être de vos amis, et qui n'a eu d'autres relations avec vous que d'avoir servi dans le même corps, celui des gardes de Mgr. le comte d'Artois. J'ai eu le malheur d'émigrer; toute ma famille a péri sur l'échafaud, quelques-uns de mes biens ont heureusement échappé au séquestre et à la confiscation. Je n'ai plus aucunes ressources; peut être cependant me serait-il possible de me faire rayer de la liste des émigrés et de recueillir quelques débris de ma fortune. Mais si je puis arriver à Paris, je ne tarderai pas à y être arrêté, si personne ne répond de moi et ne m'aide à déjouer les manœuvres de la police. Je n'y connais personne, personne que vous que je ne connaisse pas; et cependant je m'adresse en toute confiance à votre loyauté et à votre sympathie pour le malheur d'un ancien camarade." Dalayrac ne se rappelait nullement pas avoir jamais connu l'auteur de cette lettre, cependant il lui avait semblé voir figurer sur les contrôles des gardes le nom dont elle était signée, et il n'hésita pas à répondre qu'il ferait toutes les démarches en son pouvoir, en faveur du proscrit.

Quelques jours après, celui-ci se présentait chez Dalayrac sous un déguisement qui du rappeler à l'auteur de Camille, d'Ambroise et du Château de Montenero, quelques-unes des pièces mélodramatiques qu'il avait mises en musique. Pendant plusieurs mois le compositeur tint l'émigré caché chez lui; et de quelles précautions ne fallait-il pas s'entourer, à une époque où la pitié était un crime et la dénonciation une vertu! Enfin, à force de soins, de peines et de démarches, il parvint à faire rayer son ancien camarade, et celui-ci put, grâce à son dévoûment, recouvrer à la fois sa liberté et sa fortune.

Dalayrac compta peu d'insuccès dans les cinquante-quatre opéras qu'il fit représenter; la plupart au contraire obtinrent une vogue immense, et il suffira de citer les titres des principaux: Camille, Ambroise, Marianne, Adèle et Dorsan, la Maison isolée, Gulnare, Alexis, Montenero, Adolphe et Clara, Maison à vendre, Lekémon, Picaros et Diego, la Jeune Prude, une Heure de Mariage, Gulistan, Deux Mots, Lina, etc.

Grétry, dans sa longue carrière, eut un moment où la popularité faillit l'abandonner. Il était déjà vieux, lorsque Méhul et Chérubini donnèrent ces ouvrages sévères et fortement instrumentés qui contrastaient d'une manière si sensible avec les opéras joués précédemment. Grétry essaya de modifier sa manière dans ses derniers ouvrages; mais son génie était épuisé, et d'ailleurs les efforts qu'il faisait pour atteindre aux proportions des ouvrages du goût moderne lui ôtaient le naturel et la facilité qui prêtaient tant de charmes à ses premiers travaux. Son ancien répertoire fut presque abandonné pendant près de dix ans pour faire place aux œuvres écrites d'un style plus sérieux. Mais lorsque la société tenta de se reconstituer, au commencement de ce siècle, la réaction fut générale, dans les goûts comme dans la politique. A l'échafaudage de sentimens exagérés qu'on avait étalés pendant les tristes années de la Terreur, à la fausse sensibilité qu'on avait affichée sous le Directoire, succéda une tendance de retour aux choses plus simples et de meilleur goût. Martin fut le premier qui essaya de reprendre quelques-uns des premiers ouvrages de Grétry. Leur succès fut immense. Toute une génération avait surgi, pour qui ils étaient une nouveauté, et il restait encore une immense portion de public à qui ils retraçaient les plus doux souvenirs. Elleviou et les premiers sujets de la brillante troupe qu'on admirait alors, se firent un point d'honneur de faire revivre ces opéras presque oubliés et bientôt les ouvrages de Grétry firent le fond du répertoire habituel. Le compositeur fut assez heureux pour jouir de toute sa gloire pendant ses dernières années, et, lorsqu'il mourut, il était avec justice et unanimement proclamé le premier dans le genre qu'il avait si brillamment illustré.

Dalayrac n'eut pas cette alternative d'abandon et de recrudescence de succès. Depuis son premier opéra jusqu'au dernier, il produisit constamment et ne vit jamais décroître la faveur du public. Il est vrai qu'il sut constamment se plier à ses goûts: quand les grandes compositions musicales devinrent à la mode, il sut faire des à-peu-près dont le parterre était peut-être plus satisfait que des modèles mêmes, qu'il applaudissait moins par conviction que par engouement.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'adresse de Dalayrac à saisir cette nuance, ce qui lui permit de modifier légèrement sa manière, mais de ne jamais la changer entièrement. Il voyait bien qu'il y avait un progrès chez les innovateurs, mais il comprenait aussi qu'ils dépassaient quelquefois le but qu'ils voulaient atteindre, et qu'en donnant plus de correction et de vigueur à leur harmonie et à leur instrumentation, ils négligeaient peut-être trop la partie mélodique, qui est celle qui touche le plus la masse, et à laquelle le public revient toujours. Dalayrac était plus ou moins heureux dans le choix de ses morceaux, mais on ne peut pas dire qu'il y ait jamais eu bien réellement progrès chez lui. Ses derniers ouvrages ne sont pas plus richement instrumentés que ses premiers: il y a plus d'élégance dans la forme, plus d'habitude dans le faire, mais c'est toujours le même procédé et le même système. J'ai en ce moment sous les yeux la partition de l'Eclipse totale, et celle du Poète et le Musicien, composées l'une en 1781, et l'autre en 1809, et je retrouve dans toutes deux le même point de départ et le même système de disposition, la même facilité insouciante, la même habitude de remplissage banal, et les mêmes éclairs d'inspirations à certains momens donnés.

Dalayrac eut le bonheur d'avoir, outre ses grands drames, parmi lesquels il faut citer Camille où presque tout est excellent et dont le trio de la cloche est un chef d'œuvre, de charmantes comédies à mettre en musique. Ces comédies devenaient musicales par l'importance qu'y acquéraient les rôles confiés à Elleviou et à Martin. Personne n'écrivit des duos aussi favorablement coupés, aussi heureusement disposés sous le rapport vocal et scénique en même temps, que ceux que Dalayrac composa pour ces célèbres artistes dans Maison à vendre et Picaros et Diego.

Grétry avait commencé par imiter le genre italien, et ses premiers ouvrages, y compris le Tableau parlant (ce chef-d'œuvre qu'une récente reprise vient de rajeunir de quatre-vingt-deux ans), sont entièrement inspirés par l'étude et le style des compositeurs italiens de l'époque, style qu'il relève par le cachet puissant de son individualité. Dalayrac, au contraire, montre une manière toute française dans ses premières productions; on devine déjà quelle sera la romance de l'Empire, dans les tournures des phrases mélodiques qu'il affectionnait en 1782.

Grétry était un grand musicien qui avait mal appris, mais qui devinait beaucoup. Il était né harmoniste; sa modulation, quoique mal agencée, est imprévue et souvent piquante, ses accompagnements sont maigres et gauches, mais sont remplis d'intention et d'effets quelquefois réalisés. On sent que le génie l'emporte et que c'est parce que la science lui fait défaut, qu'il ne peut accomplir tout ce qui lui vient à la pensée.

Dalayrac est peu musicien: il sait, à peu près tout ce qu'il a besoin de savoir pour exécuter sa conception. Jamais il n'a voulu faire plus qu'il n'a fait, et eût-il possédé toute la science musicale que de bonnes études peu vent faire acquérir, il n'eût produit que des œuvres plus purement écrites, mais sa pensée ne se fût pas étendue plus loin, et ne se fût pas élevée davantage: l'instinct des combinaisons et de l'intérêt de détail lui manquait complètement, tandis que Grétry le possédait à un degré très éminent.

La pensée de cette comparaison pourra peut être se déduire par le souvenir de l'épreuve que j'ai faite il y a quelques années, en réinstrumentant le Richard de Grétry et le Gulistan de Dalayrac. Dans la première de ces partitions, tout était à faire; mais aussi quel intérêt il était facile de mettre dans l'instrumentation, que d'effets indiqués qu'il n'y avait qu'à suivre et à réaliser! Dans la seconde, au contraire, la besogne était toute faite; il y avait simplement à doubler quelques parties, à moderniser quelques effets de sonorité, mais l'œuvre était accomplie avant d'être commencée. Que résulta-t-il? que le Richard de Grétry eût en un succès immense en se présentant tel que Grétry l'eût probablement écrit, s'il eût possédé l'expérience d'instrumentation que nous avons acquise depuis lui, et dont il avait toute l'intuition et la prescience. L'œuvre de Dalayrac, au contraire, fit peu de sensation, parce qu'il n'avait pas été possible que les ressources modernes ajoutassent un grand charme et donnassent plus de valeur à la forme banale, peut-être, mais complète en son genre, sous laquelle la pensée était émise.

Ce qui doit être loué sans restriction aucune chez Dalayrac, c'est le sentiment de la scène qu'il possédait au plus haut degré. C'est à cet instinct excellent qu'il dut en partie ses nombreux succès, tant pour le choix heureux de ses sujets que pour la manière réservée, habile et ingénieuse dont il savait les présenter sous la forme musicale. Aussi sa réputation fut-elle beaucoup plus grande au théâtre que parmi les musiciens. Il ne fit jamais partie du Conservatoire où Monsigny et Grétry avaient été appelés à professer dès l'origine de l'établissement.

Cependant l'Empereur, qui savait apprécier tous les genres de mérite, accorda la décoration de la Légion-d'Honneur à Dalayrac. Fier et heureux de cette distinction alors si rare, la première, la seule qu'il eût jamais obtenue, Dalayrac voulut la justifier par l'éclat d'un grand succès. Il fixa son choix sur un sujet de M. Dupaty, intitulé le Poète et le Musicien. La pièce était écrite en vers et offrait un imbroglio assez gai. Elleviou et Martin y jouaient, comme d'usage, les rôles de deux jeunes étourdis, et les occasions ne devaient pas manquer au compositeur pour y écrire des duos et renouveler ces luttes vocales où ces deux chanteurs favoris lui avaient donné l'habitude du succès.

Il se mit au travail avec ardeur. Sa pièce fut mise en répétition, pour être jouée à l'époque des fêtes de l'anniversaire du couronnement. Une indisposition de Martin ayant interrompu les répétitions, Dalayrac reprit sa partition pour la terminer et y faire quelques changements; il venait d'écrire la dernière note du chœur final, lorsqu'il apprit que l'Empereur allait partir pour l'Espagne, et que son ouvrage ne pourrait être représenté devant lui si l'on ne se hâtait d'en reprendre les études. Rempli d'inquiétude, il se hâte de porter son dernier morceau au théâtre, et là on lui déclare que si l'indisposition de Martin se prolonge, on sera obligé de mettre une autre pièce en répétition. De plus en plus alarmé, il court chez le chanteur, le trouve, non pas indisposé, mais sérieusement malade, et acquiert la conviction que son opéra est indéfiniment ajourné. Désespéré de tous ces contretemps, il rentre chez lui, est bientôt saisi d'une fièvre nerveuse qui se déclare avec une telle intensité qu'il est obligé de se mettre au lit. Le mal s'aggrave, le délire ne tarde pas à s'emparer de lui, et il expire au bout de cinq jours. Entouré de sa femme et de ses amis en larmes, il ne répond à leurs gémissements que par des chants insensés, peut être ceux de son dernier ouvrage, et c'est en essayant encore d'articuler quelques sons et de bégayer quelques phrases musicales qu'il rend le dernier soupir.

Cette mort imprévue fut un coup de foudre pour ses amis et ses nombreux admirateurs. On fit à Dalayrac des obsèques magnifiques. Son corps fut transporté à sa campagne de Fontenay-sous-Bois, et Marsollier, dans un discours qu'il prononça sur sa tombe, rappela les succès qu'ils avaient obtenus ensemble et les souvenirs de l'étroite amitié qui les unissait depuis plus de vingt ans.

Les artistes de l'Opéra Comique firent faire par Cartellier un buste en marbre qui figurait dans le foyer du public et sur lequel étaient inscrits ces mots: "A notre bon ami Dalayrac."

Dalayrac mourut à cinquante-six ans. Son ouvrage posthume, le Poète et le Musicien, ne fut joué que deux ans après sa mort. Ce fut l'acteur et compositeur Solié qui en dirigea les répétitions. Il n'obtint qu'un médiocre succès et ne méritait pas un meilleur sort. La partition en a été gravée, on n'y retrouve qu'un calque décoloré de ses précédentes productions Lina, ou le Mystère, l'un de ses derniers ouvrages, renferme de charmantes choses et peut être placé à côté de ses meilleurs opéras. Il est probable qu'il eut beaucoup modifié son œuvre aux répétitions, mais il est plus que douteux qu'il eût pu l'améliorer au point de lui procurer un succès durable.

Plusieurs ouvrages de Dalayrac sont restés au répertoire. Quelques-uns de ceux qu'on a abandonnés pourraient être repris avec avantage, et, quelques progrès que la musique ait fait depuis quarante ans, on trouvera encore dans leur exécution le charme qui s'attache toujours aux mélodies franches, aisées, naturelles, à l'esprit et au sentiment parfaits, sans lesquels on peut être un grand musicien, mais sans lesquels on ne sera jamais qu'un médiocre compositeur.

(Fin.) AD. ADAM, de l'Institut.

☞ Nous apprenons [illegible] que M. A. HERNANDEZ dont le magasin de cigares, situé au-dessous de l'Hôtel St-Louis, rue Royale, avait été brisé dans la soirée du 21 août dernier, vient de rouvrir ce magasin. Nous ne pouvons qu'engager beaucoup les amateurs de bons cigares à visiter plus particulièrement que tout autre, ce magasin, où ils trouveront, comme par le passé, les premiers choix et les meilleures qualités; et nous sommes convaincus qu'ils auront d'autant plus de plaisir à le faire, qu'en allant se fournir chez M. Hernandez ils apporteront par là une petite compensation aux pertes, malheureusement trop grandes, que ce jeune homme a subies.

Vente par catalogue de Marchandises Sèches

☞ L'attention particulière des acheteurs de la campagne et de la ville est appelée à la grande vente qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures, au magasin d'encan de F H Petitpain, No 8, rue du Canal. La vente consiste en plus de 195 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, pour la saison d'automne et d'hiver, bien variées et assorties. Conditions libérales à la vente.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du commerce et celle du public en général, sur la grande vente par catalogue d'eaux-de-vie françaises, et de vins des meilleures qualités qui a lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie, dans les magasins de MM. Loreilhe & Co., importateurs, encoignure des rues Royale et Douane, par Bernard Turpin, encanteur.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mercredi, 17 septembre 1851.

La demande pour le coton a été bonne aujourd'hui, il s'est vendu 1,800 balles aux prix d'hier. Nous questions de middling @ good middling, 8¼ @ 8½ cts la livre.

Il ne s'est rien fait d'important aujourd'hui sur le marché au sucre.

Les transactions dans les farines se sont élevées qu'à 1,500 barils à $3 65 et $3 85 de St-Louis et Illinois, et $4 50 @ $5 pour l'extra marque. Il n'y pas eu de changement dans le maïs.

Les provisions sont languissantes. Le mess porc se détaille à $16 50 et $16 75, et le prime à $15 et $15 25 le baril. Le bacon commande 12 cts pour les côtes.

Le whiskey vaut 18¼ et 19½ cts le gallon pour les qualités rectifiées—Ces derniers prix ne s'obtiennent que pour les ventes au détail.

La demande pour le change est limitée aux anciens prix. Sterling, 110 @ 111—Paris, 5f. 15 @ 5 f. 05—Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 2½ pour cent d'escompte—Checks: 1 @ 1½ pour cent de prime.

Il ne s'est rien fait dans le fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Steamship Yacht, Thompson, pr Brazos Santiago via Galveston.

Navire Hamilton, Corless, pr B ston.

Goelette John Wesley, Kirkconnell, pr Kingston.

P M Sear, Nelson, pr Tampico.

Diamond, Mack, pr Pensacola.

—ARRIVES HIER.—

Steamship Union, Budd, de New-York.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Departs des steamers de l'Atlantique.

[D'EUROPE]

FRANKLIN, partant du Havre le 27 août.
NIAGARA, partant de Liverpool le 30 août.
PACIFIC, partant de Liverpool le 3 septembre.
EUROPA, partant de Liverpool le 6 septembre.
WASHINGTON, partant de Southampton, 10 sept.
AFRICA, partant de Liverpool le 13 septembre.
BALTIC, partant de Liverpool le 17 septembre.
CANADA, partant de Liverpool le 20 septembre.
HUMBOLDT, partant du Havre le 24 septembre.
ASIA, partant de Liverpool le 27 septembre.

[D'AMERIQUE]

FRANKLIN, partant de New York le 20 septembre.
NIAGARA, partant de Boston le 24 septembre.
PACIFIC, partant de New York le 27 septembre.
EUROPA, partant de Boston le 1er octobre.
WASHINGTON, partant de New York le 4 octobre.
AFRICA, partant de New York le 8 octobre.
BALTIC, partant de New York le 11 octobre.
CANADA, partant de Boston le 15 octobre.
HUMBOLDT, partant de New York le 18 octobre.
ASIA, partant de New York le 22 octobre.

☞ Le navire CLAIBORNE, capitaine Warham, venant de Marseille, est en déchargement vis à vis la rue des Ursulines. Toutes les marchandises dont le permis ne serait pas pris dans les cinq jours, seront envoyées aux magasins publics pour compte du consignataire.
17 sept DOMINIQUE LANATA.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 128, entre Conti [...]

Rue Royale, No. 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL ST LOUIS.
REOUVERTURE.

A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de première qualité et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, où comme par le passé, on trouvera toujours de beaux et bons cigares.
Il ose espérer que ses amis et connaissances voudront bien lui continuer leur patronage.
15sept

MAGASIN DE TAPIS.
No 23, rue de Chartres.

NOUS recevons directement des manufactures de l'Angleterre et du Nord un assortiment très grand et choisi avec soin de toute espèce de tapis, tapisserie de velours et de Bruxelles:
Tapis de Bruxelles, à triple tissu, ingrain et autres tapis de Venise, de Bruxelles, et tapisserie pour escaliers; baize fleurie et toile damassée pour dessus de table, transparents pour fenêtres, toile de crin, couvertures de table et de piano, tapis de chenille, moquette, chenille et autres, toile cirée pour meubles, natte blanche et à carreaux, tapis de porte de toute espèce, etc.
Toile cirée pour planchers de largeurs diverses, depuis trois jusqu'à vingt-quatre pieds, des fabricants les plus en réputation, etc.
Nous offrons le tout à des prix qui peuvent se comparer avantageusement avec ceux des mêmes articles dans les marchés du Nord. En gros et en détail pour argent et comptant, ou pour des billets à satisfaction. A. BROUSSEAU & CO.
15 sept—1an

LYCEE FRANKLIN,
Rue Royale, encoignure Hôpital.

CE Lycée est sous le contrôle de deux directeurs: S. Perry Auchmuty, (A. M. L. L. B.) Prof. d'Anglais et de Mathématiques, Pierre Le Besque Jr, (L'ès-L.) Prof. de Français, de Grec et de Latin.
Ils se sont adjoint pour collaborateurs:
MM. Angel L. ñ., B. A. professeur d'Espagnol.
Chs. M. Elwood (A. M.) principal de l'école primaire.
Jules LeBesque (B. A.), vice principal de l'école primaire.
D. Canova, professeur de dessin.
L. Carrière, professeur de musique.
Conditions:
Elèves internes.......... $.0 par mois.
Demi pensionnaires .... 15 [illegible]
Elèves externes......... 8, 8, 10, selon la classe.
15 sep—1an

Boulangerie, Maisons, etc, à Louer.

LA maison spacieuse et commode connue sous le nom de Boulangerie de la rue St John, située rue St. John, entre Gravier et Perdido, ayant été réparée à neuf et mise en très bon état, est maintenant offerte à louer. Les améliorations consistent en 5 fours, une machine de la force de deux chevaux, magasin à farine, une écurie pouvant contenir 12 chevaux, une maison double ayant six bonnes chambres avec cuisine et chambres à domestiques, et un grand hangar, convenable pour une manufacture de [illegible], ou pour chantier. Le tout sera loué ensemble ou séparément à un bon locataire. Pour les conditions, s'adresser à M. Judson, encoignure Canal et Camp, ou à J. K. Collins, entrepreneur. 1sept—1m

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

La compañía se reunirá en asemblea general en su sala de armas en la calle de St-Felipe, No 16, entre las de Levee y Condé, el jueves, 25 del corriente, á las 6 de la tarde en punto, para tratar de asuntos interesantes al arreglo de dicho cuerpo.
Se suplica á todos los miembros, tanto activos como honorarios, sean exactos á la hora indicada.
De orden del capitan,
JUAN BANGO, Sargento 1o.
Nueva-Orleans, setiembre 17 de 1851.

GRAINES DE SAISON.
BACHELIER.
Marchand grainier, horticulteur, Botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé,

VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères, fleurs, comme Chou d'York [illegible] Mache ronde, (Laitues diverses, do cœur de bœuf gros, [illegible] do [illegible] do Milan des vertus gros, [illegible] do pied court hatif, [illegible] hatif, do Brocolis [illegible] do [illegible] premier choix, Betterave rouge [illegible], Carotte rouge demi-longue, Radis rouge rond, do [illegible] do [illegible] long, Cerfeuil, [illegible] Chicorée [illegible] Epinards de Flandre, Pourpier, Moutarde noire, Navet [illegible] do do [illegible] rouge, Oseille des jardins [illegible], Artichaut gros, vert de Laon, Salsifis noir, fleurs annuelles, bisannuelles, vivaces, etc. etc., les plus remarquables.
Les navets vont se succéder au fur et à mesure des récoltes. Il fera tout son possible pour faciliter les personnes qui n'ont pas l'expérience de la culture des fleurs; les graines de fleurs et autres, sur tout les nouvelles, sont toujours peu abondantes et souvent épuisées par les demandes [illegible] les amateurs feront bien de s'en pourvoir à l'avance.
Invite messieurs les habitans jardiniers et autres de faire leurs semis de ces graines, ils seront bientôt convaincus qu'il est impossible de trouver mieux que chez lui, tant pour les espèces franches que pour la parfaite levée. 18 sep

PEAUX DE VEAU FRANÇAISES—150 douzaines supérieures à vendre par
R. B. SYKES,
16 sept—12 [illegible]

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille:
[illegible] caisses olives verdalles,
[illegible] do do amelloux,
25 do câpres,
50 do cornichons,
30 do anchois,
[illegible] do [illegible] thon,
20 do olives farcies
150 paniers huile James Plagniol,
60 do do 1½ bouteilles, à vendre par
FERBOS FRERES,
[illegible] 247 & 249, Royale enc Douane

VIN ROUGE—14 barriques vin rouge St. Estèphe, St Emilion, 14 do St Pauliac, Léoville et Julien. 10 do do Listrac, 25 do do Bordeaux, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
18sept 103, rue Royale

ABSINTHE suisse véritable—150 caisses absinthe Pernod fils, 70 do kirsch, do, 150 do absinthe Vessey et Lecoultre, 30 du kirsch do, dans les magasins de la Douane et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
18sept 103, rue Royale

COGNAC—17 demi pipes, 36 quarts, 50 huitièmes cognac A Bonniote & Co.
4 demi pipes, 9 quarts, 19 huitièmes eau de vie de la Rochelle, Conser & Martin;
23 quarts eau de vie de La Rochelle, les Vignerons Unis.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
18sept 103, rue Royale

31 caisses vin blanc Château Yquem 1846, 6 do do Haut Sauternes 1846,
40 do vin rouge, Pontet, Canet, Lafitte et Larose, 20 do do [illegible] Lambert, 25 do do Julien
En magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
18 sept 103, rue Royale

FROMAGE—10 meules fromage suisse d'Emmenthal, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
18 sept 103, rue Royale

EN déchargement du navire Claiborne
100 caisses salaisons assorties;
150 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
16 sep 103, rue Royale

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

TABAC A CHIQUER LILIENTHAL—15 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune 19sep

GRAINS POUR OISEAUX—15 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

VIN DE JEREZ—3 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18 sept

CIGARETTES des marques Espanola, Sol, Sevillana et Minerva, à vendre par B VALLS, 18sept 37, Commune

CIGARES de la Havane—2,000,000 qualités assorties, à vendre par B VALLS, 18sept 37, Commune

CAFE de la Havane—80 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc et jaune, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

RIZ de la Caroline—30 boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune 18sept

SALSEPAREILLE—8 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

HUILE D'ESPAGNE—150 jarres, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

AMANDES écossées douces et amères, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PICADURA—80 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PIERRES à filtrer—75 à vendre par B VALLS, 37, Commune 18sept

$30 de Récompense.

PARTIE marronne vendredi soir, la négresse ARABELLA, âgée de 32 à 35 ans, et ses deux filles, Silly, âgée de 14 ans et Mary, âgée de 10 ans, parlant français et anglais. La récompense sera donnée à ceux qui les ramèneront chez M.
J. B. DUPRIRE,
18 sept [illegible] rue des Ursulines.

EN débarquement du navire Horizon, de Liverpool:
4 caisses drap bleu;
1 do piqué couleur pour gilet;
1 do do blanc do;
10 do velours coton et imprimés;
2 do lasting noir convenable pour cordonnier;
4 do Guernsey Frocks;
4 do bonnets laine, écossais,
2 balles chaussettes laine pour nègres;
2 caisses alpaca en couleur, broché;
2 do chemises mérinos pour hommes;
1 do do do do dames;
300 douzaines fil à coudre de Carter, convenable pour tailleurs, à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
17 sep 21 rue des Magasins

UNE caisse veaux cirés, qualité supérieure, en débarquement du navire Minesota, du Havre, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
17sept 103, rue Royale

EN débarquement du navire Minesota, venant du Havre, à vendre par les soussignés:
2 caisses pâtés truffés en demi et quarts boîtes;
2 do truffes en demi boîtes et bouteilles;
2 do champignons
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
17 sep 30 1/2 rue Poydras

MAGASIN A LOUER.
Un magasin parfaitement situé et très convenable pour une grocerie à l'encoignure Bourbon et Douane. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain.
S'adresser rue Bourbon, No 37, ou au magasin de la Douane, No 6, rue de l'Hôpital. 17sept—10t

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux,
116 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
14 do do Montferrand,
12 futailles eau-de-vie.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
13 sept 27, rue St Louis

PAPIER POUR CIGARETTES—5 caisses de différentes marques, telles que Figaro, Guacamaya, à vendre par D. BORNIO,
18sept 34, rue Gravier

C. YALE Jr. & Co.,
27, RUE DES MAGASINS, 27,
MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIES.
SOIERIES ASSORTIES,
ARTICLES DE MODES,
Dentelles, Broderies,
Chapeaux de paille, Gants,
Rubans, Soie, Franges,
Plumes, Passementeries,
Fleurs artificielles.
Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co.
No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 16 sept—3m

Marchandises d'Automne.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Boston, New-York et Philadelphie, les marchandises suivantes, savoir:
Coton écru 3/4, 7/8, 4/4 et 6/4,
Do blanc 7/8, 4/4 et 12/4,
Do Lowell 7/8 et 4/4,
Do do croisé 7/8,
Do blanc croisé 3/4,
Molleton blanc et écru,
Coutil coton pour matelas,
Do fil do do,
Indienne Merrimack bleu et couleur,
Do Cocheco et Philip Allen,
Bombazin à petits carreaux,
Cottonade Log Cabin et Camlet jeans,
Do nouveau genre,
Tartan bleu et rouge,
Casimir fantaisie et à carreaux,
Do noir
Flanelles blanches 3/4, 7/8 et 4/4,
Do rouges,
Do bleue, jaune, verte, unie et croisée,
Kerseys, linseys, etc.,
Qu'ils vendront à très bas prix.
H. DE GOER & RIFFLARD,
17 sept 21, rue Magasins.

COUVERTURES GRANIER, de Montpellier,
Couvertures de 3 points blanches,
Do do vertes,
Do do bleues,
Do do rouges,
Ainsi que quelques balles de couvertures de lit, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
17 sept 21 rue Magasins.

EN débarquement du navire Minesota, du Havre:
1 caisse dentelle noire,
2 do mousseline laine noire et couleur;
2 do cachemire d'Ecosse couleurs assorties;
1 do alpaga,
1 do gants soie et cachemire pour dames et hommes;
2 do bretelles pour enfans,
2 do chaussettes fantaisie pour enfans
1 do do écrus pour hommes;
2 do [illegible]
5 do mouchoirs [illegible]
7 balles coton [illegible] française
7 caisses [illegible] fil et coton
Aussi quelques caisses de fil de fil doubles, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
17 sep 21 rue des Magasins

EN déchargement du navire Claiborne, de Marseille
20 barriques vin Bergasse, à vendre par
17 sep NADAUD DUTREIL

EN déchargement du navire Lyman, de Bordeaux
25 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par
17 sep NADAUD DUTREIL

PETARDS—800 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
17sep 79 rue Tchoupitoulas

SALERATUS—100 barils, moitié et quarts, à vendre par E J HART & Co,
17sep 79 rue Tchoupitoulas

PAPIERS—[illegible] rames pour quincaillerie, de toutes qualités, 1500 de papier paille, en débarquement et à vendre par E J HART & Co,
17 sep 79 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—150 caisses assorties, à vendre par E J HART & CO,
17sept 79, rue Tchoupitoulas

BALAIS—25 douzaines de différentes grandeurs, à vendre par E J HART & Co,
17 sep 79, rue Tchoupitoulas

MOULINS A MAIS Patentés, de Coleman, etc. 15 et 18 pouces, en magasin et à vendre par
E J HART & Co,
17 sep 79 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux
80 barriques vin marque Montferrand, à vendre par F ROUMIEU,
16 sep rue St Louis entre Chartres et Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné
50 caisses absinthe suisse directe importation marque de Y A L et E Pernod,
40 do [illegible] do do;
150 paniers guignolet;
50 caisses eau verte,
75 do [illegible]
[illegible] do [illegible]
100 do [illegible] peppermint;
300 do [illegible] assorties bleus,
[illegible] do do do [illegible]
200 do do do superfines,
200 do do do extra fines,
200 do curaçao petits et grands modèles;
200 do marasquin do do
200 do crème de diverses marques,
250 do [illegible] do do
50 do fruits à l'eau de vie,
10 do vin ordinaire,
300 paniers anisette Bar;
375 do do [illegible],
40 do do superfine;
150 do do extra fine;
10 barils whiskey Bourbon et Monongahela
70 barriques vin rouge, pour famille;
25 barriques vin rouge ordinaire; anisette, bitter, peppermint, curaçao, marasquin, etc, etc, pouvant être vendus par baril.
F ROUMIEU,
16 sep rue St Louis, entre Chartres et Levée

CORSETS SANS COUTURES—1 caisse assortie de numéros, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36 rue de Chartres

BOUTEILLES VIDES—En débarquement du Claiborne de Marseille, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36, rue de Chartres

HUILE D'OLIVE—400 caisses marques Plagniol et Aubin, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36, rue de Chartres

VIN ROUGE BORDEAUX—230 barriques Montferrand, et St-Estèphe, en débarquement du Minesota, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36 rue de Chartres

VINAIGRE D'ORLEANS—40 barriques et 10 quarts, en débarquement du Minesota, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36 rue de Chartres

SOIERIES—1 caisse gros de Naples, 1 do ombrelles, parapluies en soie, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36 rue de Chartres

ARGENTERIE—Services de table, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sep 36 rue de Chartres

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille:
75 barriques vin Bellefort;
200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité sup;
100 do Vermouth de La Noilly Fils & Co,
100 do absinthe do do
40 do kirsch do do
50 paniers bouteilles vides;
2,500 cruchons en grès pour curaçao;
10 balles de 15,000 chaque bouchons réguliers fins, à vendre par ANT. GIRAUD,
16sept 46 Vieille Levée

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille—200 barriques vin rouge de Bergasse, 8 du vin blanc;
60 paniers bouteilles vides, de 22 onces, 10 do de 12 onces;
195 caisses de [illegible];
1 do artichaux à la Barigoule;
10 balles amandes du Languedoc;
100 caisses Muscat; 75 do Vermouth;
25 do absinthe Bauvajol & Bruneton;
100 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol;
50 do do do do do
A vendre par B. TALAMON,
16sept 183—186, rue Royale

EAU DE VIE—En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux—14 barils cognac H. Sulton 1800, à vendre par B TALAMON,
16sept 183 et 186, rue Royale

VINS—En débarquement du navire Hansa, de Bordeaux
12 barriques vin rouge Montferrand;
24 do do St. Estèphe;
47 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON,
16sept 183 et 186, rue Royale

VIN BLANC—40 barriques Haut Sauterne, à vendre au débarquement du Hansa, de Bordeaux. B TALAMON,
16sept 183—186, Royale

DIVERS—En débarquement du navire Minesota, du Havre—20 caisses sardines à l'huile, en grandes boîtes; 5 caisses truffes en 1/4 et 1/2 boîtes; 2 do champignons à l'huile; 4 do rougets à l'huile; 20 do vin rouge de Cortaillod, à vendre par
B TALAMON,
16sept 183—186, rue Royale

EN débarquement du navire Murillo, de New York et à vendre par le soussigné:
50 paniers champagne de la marque Heidsick, en bouteilles;
25 do do do en demi bouteilles.
NUMA LACOSTE,
16sept 147, rue Royale

RECU par le navire Minesota, du Havre—40 caisses fruits au jus assortis; 4 do abricots au jus, 2 do et 30 demi bouteilles truffes, à vendre par NUMA LACOSTE,
16sept 147, rue Royale

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux:
20 1/4 cognac vieux et 12 1/8 do;
112 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849;
50 tierçons vin blanc Sauterne;
7 barriques vin blanc Preignac;
2 balles bouchons, à vendre par
PAUL LACROIX,
25août 13, rue Toulouse.

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, en fonte et fer battu, de 38, 42, 46, 49, 50, 52, 54, 58, 60, 66, 72, 78, 82 et 84 pouces, de la célèbre manufacture de E. Maw, dont la réputation pour la fabrication des articles de ce genre est établie depuis longtemps.
Les habitans qui ont employé ces chaudières, se sont unanimement prononcés en leur faveur. Elles sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux.
Grilles, barres et bouches de fourneaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA,
17 juin 47, rue Bienville.

Aux magasins d'Albert et Tricou
37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis.

REÇU et en débarquement, un nouvel assortiment de chapeaux, savoir:
POUR HOMMES—Chapeaux de soie, castor et casimir.
POUR DAMES—Capotes et amazones, castor gris et noir.
POUR ENFANS—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Le tout confectionné à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.
Qu'on oublie pas que nous avons aussi une manufacture de chapeaux parfaitement installé encoignure Royale et St-Louis, où chacun peut avoir un chapeau fait d'après sa convenance, aussi bien que dans les meilleures manufactures de Paris et New-York.
Aux marchands de la ville et de la campagne.
Nous venons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campêche.
do de Panama,
do d'Italie, Suisse et Montagne.
AUSSI—Feutre gris et noirs.
Matelots, Tyroliens, Flambards, Union, etc.
ALBERT & TRICOU,
37 rue de Chartres et encoig. Royale et St-Louis

PERDUE OU EGAREE.—Une montre en argent à double boîtier, marqué J. R. Une récompense libérale sera donnée à quiconque la remettra au café, à l'encoignure Toulouse et Bourbon. 16 sept—3

Maisons et Magasins à louer.

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.
Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisines, trois chambres à domestiques, hydrants, &c., convenable pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer est de $50 par mois.
Aussi—Un magasin avec l'entresol, rue de l'Esplanade [illegible]
S'adresser à EDWARD BARNETT,
16sept—1m 21, rue Conti.

L'on cherche une maison pour résidence d'une seule personne homme d'un certain âge, avec ses domestiques. Il faut qu'elle soit située dans la première municipalité, maison basse avec 3 chambres, chambre à domestiques; cuisine, water works, &c.
S'adresser par lettre à la poste, boîte No 12, lettre R. 16sept—3

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—361 colis en débarquement des navires Forest Prince, Venice, Levy Woodbury & Kentucky. Aussi, 2100 caisses en magasin, formant un assortiment complet pour le commerce de la campagne et de la ville, à vendre à des conditions libérales. Une attention toute particulière sera portée aux ordres qui seront reçus des habitations.
G W DUNBAR,
16sept 5, rue des Magasins

ON demande pour accompagner une famille allant en France, une domestique capable de soigner un jeune enfant. La préférence sera accordée à une personne qui voudrait profiter de cette occasion pour retourner en France promptement et sans frais, car le voyage doit s'accomplir d'ici à New York et de New York au Havre par la voie des steamships. S'adresser rue St Louis, No 22 16sept

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO.
Rue St Charles, No. 22.
4sept—1an.

VINS MADERE—"London Particular," "Albertus" et "Blackburn," en quarts et demi pipes, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A.Seignette et autres marques de toutes qualités, en quarts, huitièmes, pipes et demi-pipes, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

VIN BLANC—40 barils, marque G. de Gaulor, en débarquement du Hansa, de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

COUVERTURES EN LAINE—40 balles blanches et bleues, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—4 caisses de 20 douzaines chaque, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36 rue de Chartres

GELATINE—1 boucaut, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

BRETELLES en Gomme Elastique—3 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36 rue de Chartres

BRODERIES—Entre-deux, cols et pointes à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

MOUSSELINES—4 caisses, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
16 sept 36, rue de Chartres

VINS FINS—8 barriques vin Jurine Pauillac (de l'année 1846,
2 barriques vin Verriere Margaux 1847,
4 do do Pique Caillou 1846,
4 do do Talence 1846,
25 caisses grand vin de Lascombes Margaux 1847,
50 do vin Talence 1846,
25 do de Pique Caillou 1846,
En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux, à vendre par NOEL & GUIRAUD,
16 sept 103, rue Royale.

EN débarquement du navire Lyman, de Bordeaux—
40 demi barriques vin rouge 1846, à vendre par
PAUL LACROIX,
16sept 13, Toulouse

BOUCHONS—25 [illegible] bouchons réguliers droits, pour le vin [illegible]
50 balles bouchons [illegible] droits pour vin. Tout à une bonne [illegible] reçu par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
16sept Encoignure Royale et St Philippe

SAFRAN—20 [illegible] safran [illegible] en déchargement du navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
16sept Encoignure Royale et St Philippe

AMANDES—[illegible] amandes douces [illegible] reçues par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS,
16 sept Encoignure Royale et St Philippe

AVIS—Le public est prévenu de ne pas négocier deux mandats à vue de la Première Municipalité, de la somme de deux cent soixante-quinze piastres ($275) chacun, donné pour le loyer de la salle Washington, rue St Philippe, pour les trimestres finissant les 31 mars et 31 juin de la présente année. Aussi un billet négociable signé par Salvador Vinoca à l'ordre Bertrand Combe et endossé par lui pour la somme de trois cent quarante huit piastres et quelques cents qui se rappelle pas du montant exact. Lesquels mandats et billets ont été perdus, et comme le paiement en a été arrêté, ils ne pourront être d'aucune utilité aux personnes. Il sera donné une récompense raisonnable à celui qui les rapportera. LABORDE & XIQUES,
16 sep—3 3 Front street, entre Douane et Bienville.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Artigues, Bertrand,	Lagaux, Thosd Aut,
Allen, Jean,	Looye, Catherine, Mlle,
Bourricaud, Louis,	Menaillon, Mme Vve,
Remire, François,	Montaut, Lucien,
Balande, Théodore Clem.	Pays, les époux,
Bisensino, Henry,	Peyrouran, Antoine,
Chastenier, Nicolas,	Petit, Théophile,
Couvagne, Simon & Ant.	Poitte, Regis Baich,
Croix, Pierre Simon Maurice	Paguier, Constant Marie,
Chanson, Albert Pierre,	Roux, Jean Vital,
Dupleix, Yves Louis et Léon,	Rambault,
Drouhin, docteur,	St Ramond,
Engelheim,	St Alexandre, Mme Vve,
Fressel,	Schaeder, Jean, mousse,
Frissais, Fanny, Mlle,	Jenot, Jean Marie,
Gordon, Martin,	Thomas, Jean Baptiste,
Guerie,	Thiollet, François,
Grisel ou Grenet, Philippe	Vandergoff, les époux,
Kuers, Laurent,	Vinkm, Pierre,
	Weiss, Aloys.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 192, entre St Louis et Conti, est toujours ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

CIGARES DE LA HAVANE—77,000 des meilleures marques, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
J M CABALLERO, 26, Vieille Levée,
15 sep entre Douane et Bienville

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 barils vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses vin blanc do;
100 do caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par G M LUCAS,
15 sept 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille:
150 barriques vin rouge Bergasse;
100 paniers huile de James Plagniol de 12 bouteilles;
100 paniers huile do de 12 demi bouteilles, à vendre par G M LUCAS,
15 sept 30, rue Bienville

VINS, bouchons, bouteilles, &c—En débarquement du navire Claiborne, capitaine Warham, de Marseille:
175 barriques vin rouge, 500 caisses vin;
70 barils vin blanc;
100 do vermouth;
100 do absinthe;
150 paniers bouteilles vides 22 onces;
75 caisses cruchons eau fleurs d'oranger supérieure;
5 estagnons eau fleurs d'oranger triple;
50 balles de 15 milliers chaque, bouchons fins réguliers, mi-longs repassés, fins réguliers, petits et damejeannes, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO.,
15 sept 27, rue St-Louis

ATTENDU par le navire Miltiades, venant de Bordeaux:
10 caisses fraises, marques Duffies;
6 do framboises, do;
3 do truffes, do;
10 do petits pois do;
2 do champignons, do;
10 ½ do sardines, do;
10 ½ do do do
2 ½ do do do, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
15 sep 30 1/2 rue Poydras

EN magasin et à vendre par les soussignés:
5 balles bouchons superfins;
100 quarts de barriques Madère;
200 do do guignolet;
200 do do Porto, marque couronne;
150 paniers champagne, marque de l'ancre;
50 do do Bareider;
50 do do Cordon bleu;
50 do do Cordon vert;
40 do do Versenay mousseux;
40 do do Sillery mousseux;
10 damejeannes whiskey Campbellton rye, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
15 sep 30 1/2 rue Poydras

TABAC EN FEUILLE de la Havane—67 balles beau tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
D. BORNIO, Jr.,
15 sept 34 Gravier

CIGARETTES—7 caisses de différentes marques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par D BORNIO Jr.,
15 sept 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—250 000 cigares de différentes qualités, et des meilleures marques, en débarquement du brick Union, de la Havane, à vendre par D BORNIO Jr.,
15 sept 34, rue Gravier

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

UNE personne qui est expérimentée à faire du sucre par voie ordinaire, et se charge aussi de conduire un appareil par le procédé Rilieux, désirerait trouver de l'emploi.
S'adresser chez M. P. A. LANAUZE, No 59, rue Vieille Levée, entre Conti et St-Louis. 12août—6m

A VENDRE au débarquement du navire Lyman, de Bordeaux:
100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;
8 barriques vin rouge St Julien;
16 do do Montferrand;
4 do do St Estèphe.
—EN MAGASIN—
Vins fins pour Familles. J B BERTIN,
13sept—3t 9, rue Conti

F. JAUFFROID,
62 Rue de Chartres, 62
Mercerie, Parfumerie, Jouets et Articles de fantaisie.

REÇU par les navires Quebec et Columbiana, un grand assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, concernant les travaux d'aiguilles, la toilette des dames et quantité d'autres articles.
11sept

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses reçues par le navire Lyman, de Bordeaux, à vendre par
Fco DE FUENTES & CO,
13sept 22, Vieille-Levée

Compagnie d'assurances de la Nlle-Orléans,
Nlle-Orléans, le 16 septembre 1851.

LES directeurs de cette compagnie ont aujourd'hui déclaré un dividende de quinze pour cent, payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
17 sept—ef J TUYES, Secrétaire.

Linges faits pour Enfans et Jeunes gens.

UN grand assortiment complet de linges faits d'hiver, pour les enfans de tout âge.
A vendre au dessus du magasin de chapeaux de D'ARCY, encoignure Chartres et Canal.
17sept—6t

GROCERIE A VENDRE.

LE soussigné offre en vente son établissement de grocerie et café, situé Front Levée No 5, entre Douane et Bienville. Son exploitation s'emporte en [illegible] entièrement au courtage de coton.
Cette grocerie est établie depuis le 1er novembre dernier, a une bonne clientèle, fait beaucoup d'affaires et a réalisé de beaux bénéfices, malgré les grandes dépenses qui accompagnent la fondation d'une nouvelle maison.
Pour toute personne désirant s'engager dans ce genre d'affaire, c'est une occasion qui se rencontre rarement.
Deux messieurs d'un excellent caractère et très compétents dans ce genre d'affaires, dont l'un est [illegible] vendeur, acheteur honnête d'affaires en général, et l'autre ayant un grand cercle d'amis et de connaissances dans cette ville, et dans tout l'Etat de la Louisiane, sont attachés à cet établissement, et leurs services pourront être retenus par l'acquéreur.
Les applications doivent être faites au magasin, où toutes les informations nécessaires seront données, et où l'on pourra examiner les livres. Les conditions sont libérales.
E. JOHNS,
15 [illegible] Front Levée, entre Douane et Bienville.

Succession de John W. Walsh.

LES personnes qui auraient des réclamations contre la succession de feu John W. Walsh, sont priées de les présenter aux soussignés, curateurs de la dite succession, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis.
F. CAZENAVE
BERNARD SOULIE,
15 sep—10 [illegible] rue Bienville

A VENDRE—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
62 caisses de 12 bouteilles, à l'amerie fraises au jus de Jh Peneau, nouvelle récolte;
16 caisses de 12 bouteilles, à l'eau-de-vie fraises au jus de Borderie & Co, nouvelle récolte.
200 demi boîtes petits pois accommodés de Jh Peneau;
4 caisses asperges, artichauts, lamproies, pâtés, champignons, cèpes, &c., à vendre par
LOREILHE & Co, Encoignure
15 sept Royale et Douane

TABAC—25 balles tabac de Vuelta en débarquement des bricks P. Soulé et Union à vendre par
S DE VISSER & Co,
15sept 26, Vieille Levée

CONFITURES—Confitures et gelées de la Havane, en débarquement du P. Soulé, à vendre par S DE VISSER & Co,
15sep 26, Vieille Levée

EN débarquement du navire Claiborne, arrivé de Marseille:—200 quarts vin Porto doux à la couronne de McKeig
P. LONGIS,
15sept 47, Vieille Levée

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille, 100 barriques vin rouge, de Cette, à vendre par RICHARD ALDIGE & Co,
15 sept—6 35, Chartres, au 1er

A VENDRE—La nouvelle et magnifique installation d'un CAFE, consistant en glaces, peintures d'un des meilleurs artistes, comptoir, fauteuils, etc, etc, vis à vis le marché aux légumes, No 137. 15sept—15

A LOUER—L'emplacement connu sous le nom du Café Petit Goave, vis à vis le marché aux légumes, et très convenable par sa position pour un magasin ou une grocerie, à des conditions avantageuses.
S'adresser sur le lieux, No 137. 15sept—15t

RHUM DE LA JAMAIQUE—Une pipe de vieux rhum sous les clés de la Douane, à vendre par
WM BURGESS & CO,
15sept—3t 102, rue Tchoupitoulas

BOTTES, souliers et chapeaux—121 caisses reçues par le navire Prince Forest. Aussi un grand assortiment en magasin, à vendre par
ISAAC HOBBS & Co,
Successeurs de K. G. Hobbs,
15 sept 12, Douane

C. GODIN,
LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER,
RUE DE CHARTRES, 133.

A L'HONNEUR de prévenir Mrs les médecins qu'il a en ce moment [illegible] quelques abonnements [illegible]
Abonnement de [illegible] 1 an $3 50.
[illegible] 15 sept

P. LONGIS, 47, Vieille Levée, offre à vendre—[illegible] vin Porto reçu à consignation de F. Durand,
140 quarts [illegible] de F. Grosset,
10 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux,
10 barils de vieux Whisky,
10 [illegible] de Médecin 15sept

BOUTEILLES—25 paniers bouteilles à Macère, en magasin et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
15 sept 100 rue Tchoupitoulas

PIPE—500 caisses de pipes en terre, en magasin et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
15 sept 100 rue Tchoupitoulas

BŒUF—12 tierces bœuf mess et prime, à l'inspection, à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
15 sept 100 rue Tchoupitoulas

PORC—25 barils porc mess et prime, à l'inspection et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
15sept 100 rue Tchoupitoulas

FARINE SURE—250 barils farine, en magasin et à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
15sept 100 rue Tchoupitoulas

CAFE—300 sacs prime Havane.
CIGARES—Cabanas, Justo Errazo, Magnifique Dorado.
CHAMPAGNE—[illegible] paniers de Heidsieck, qualité [illegible] en magasin, à vendre par
JOSEPH MITCHEL,
15sept 36, Poydras

A VENDRE à l'arrivée du navire Auguste Adolphe, attendu de Bordeaux:
50 barriques vin rouge Château St Denis.
12 demi do do do do
CAVELIER & MAXENT,
15sept 103, rue Royale

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—200 balles Tabac en feuilles de Cuba et de la Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
15 sept 34, Vieille Levée

AMIDON ET PICADURA de la Havane—Constamment en mains et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
15 sept 34, Vieille Levée

VANILLE—3 caisses, vanille fraîche, ayant droit au drawback, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
15sept 34, Vieille Levée

CIGARETTES—6000 paquets des marques favorites de Gonzales et M. Ybor, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
15sept 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Lyman, de Bordeaux:
80 futailles eau de vie de Bordeaux,
[illegible] cognac Du Perron, marque Croissant;
25 [illegible] cognac 1850, Pinet, Castillon & Co,
10 [illegible] cognac, do do très vieux, à vendre par THOMAS PINET & Co,
15sept 29, rue Conti

BOTTES, Souliers et Chapeaux—210 caisses en débarquement du steamship Winfield Scott, des navires Trimountain, Hamilton, Bennington et Anno, à vendre par ISAAC HOBBS & Co.
8 sep successeurs de K G Hobbs, 12 Douane

ON demande à acheter un bon cuisinier ou cuisinière. S'adresser au No 53, rue Bourbon.
10 sep—10f

LE DOCTEUR MOUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Bourbon et Dauphine. 10sept—1m

SUCRE—[illegible] caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du brick Tchoupitoulas, de la Havane, à vendre par S DE VISSER & Co,
15sept 26, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—45 caisses brun, jaune et blanc, en débarquement du brick Union, de la Havane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13sept 30, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses brun, jaune et blanc, en magasin, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13sept 30, Vieille Levée

CIGARES—20,000 regalias, en débarquement du brick Mary Union, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13sept 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—1500 caisses capsulés et étiquetés, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13sept 30, Vieille Levée

TABAC DE CUBA—100 balles en débarquement et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13sept 30, Vieille Levée

Vin rouge et blanc.

EN débarquement de la barque Lyman, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge St Julien, Médoc;
30 do vin blanc Haut Sauterne;
130 barils do do, à vendre par
X LAMBERT,
13 sep—15 82 rue des Magasins

VIN de Bergasse—15 barriques vin Bergasse, 40 barriques vin Bordeaux pour famille, 100 paniers huile d'olives Plagniol, 30 caisses eau de fleur d'oranger, 50,000 bouchons pointus fins, 10,000 bouchons à damejeannes, à vendre par
ANT GIRAUD,
13 sept 46, Vieille Levée.

4 caisses douzaines seringues de Bordeaux garnies, 1 caisse 50 bouteilles huile foie morue Faurès à vendre par ANT. GIRAUD,
13 sept 46, Vieille Levée,

SARDINES A L'HUILE—800 boîtes sardines de la marque Delée & Co;
1500 demi et 700 quarts do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
13sept 147, rue Royale

VIN ROUGE—400 barriques en débarquement du navire Lyman, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13 sept 30, Vieille Levée

COGNAC—10 demi pipes 1re preuve marques W. R. Fiorit—
20 quarts do do do
10 demi 1ère preuve, St Augustin;
20 quarts do do do
25 huitièmes do do do
En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13 sept 30, Vieille Levée

BOITES en chêne pour cigares, pouvant contenir 100, venant d'arriver et à vendre par
D. BORNIO,
12 sept 34, rue Gravier

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin Bergasse;
300 paniers bouteilles de 22 onces;
200 do do de 25 onces;
200 caisses vin muscat;
25 paniers bouteilles à marasquin;
200 do véritable huile Plagniol 1851;
200 caisses vermout de Torino;
120 do savon français;
400 do salaisons assorties, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
13 sept 9 et 11, rue Jefferson

AVIS AUX PROPRIETAIRES.
JURY DE POLICE DE LA PAROISSE PLAQUEMINES.

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire un nouveau chemin, et une nouvelle levée en face de propriétés dite [illegible], appartenant [illegible] propriétaires qui me sont inconnus, et situés entre la limite supérieure de l'habitation du Dr. Wederstrand, et la limite inférieure de celle de F. C. P. Forte, sur la rive gauche du fleuve, à [illegible] plus bas que la maison de Cour et dans le 3me district de cette paroisse.

Avis est par le présent donné par le syndic du dit district aux susdits propriétaires, que les dits nouveaux chemins et levées ne sont pas commencés dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, le jury de police avisera de faire procéder à l'adjudication au rabais de l'ouvrage à faire sur les dits chemins et levées, et les dits propriétaires seront poursuivis conformément à la loi devant la Cour de District de la dite paroisse pour le montant de l'amende qui leur sera imposée ainsi que pour le coût de l'ouvrage ou des réparations faits, et des frais de Cour, et de plus que la loi sera strictement mise en vigueur.
Paroisse de Plaquemines le 6 septembre 1851.
ATE LESSEPS,
8sept—10 Syndic du 3me district

P. & E. REILLY & CO
Encoignure Royale et Canal.

VIENNENT de recevoir par steamer et via New-York un assortiment de Marchandises Françaises de saison; composé en partie de:
Indiennes nouvelles pour Robes,
Do do do Enfants,
Mousselines de laine unies et fantaisie,
Cachemire d'Ecosse en do,
Drap de Dames pour manteaux et paletots,
Tartans et cachemire Ecossais, laine nouveauté
Damas de soie pour rideaux,
Damas tout laine do,
Gros de Naples unis et façonnés,
Ombrelles, parapluies, éventails,
Broderies de toute genre,
Manteaux, pardessus, paletots nouveautés,
Gants de peau qualité supérieure &c.,
—AUSSI—
Un choix d'indiennes anglaises très riches,
Mousselines de laine, Alpacas, flanelles imprimées, bandes brodées, &c., &c. 6sept

A. MAZUREAU & F. LACOSTE,
NOTAIRES Publics, ont transporté leur étude au No 31 de la rue du Camp. 4 sep—1m

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, 161, entre Bourgogne et Dauphine à constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez L Connery, No 5 Front Nouvelle-Levée, chez J Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt, et ils seront promptement exécutés.
6 sept—6m W A HAYDOCK

UN [illegible] d'environ 60 ans, bon ouvrier et [illegible] à vendre, sera [illegible] à bon marché pour [illegible] S'adresser à M J LEVOIR,
3 sept—30 47, Chartres

Chaudières à Sucre du Tennessee - Grilles—Embouchures de Fourneaux.

LES soussignés, agents pour la vente des fourneaux de Marion, reçoivent maintenant un grand assortiment de chaudières à sucre de toutes dimensions, faites sur les plus approuvées, ainsi que des bouches de fourneaux et des grilles de toute sorte, qu'ils offrent en vente au plus bas prix du marché. FRIESTLEY & BEIN,
12 sep 89 et 91 rue du Camp

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hansa, arrivé de Bordeaux le 10 septembre,
150 grandes boîtes petits pois au naturel, de la nouvelle récolte, 1er choix,
400 do do demi boîtes,
150 demi boîtes truffes du Périgord, 1re qualité,
12 barriques vin vieux pour famille.
JEAN FLISE,
12 sept Enc. St Pierre et Royale.

RECU par la barque Hansa, de Bordeaux
60 barriques St Julien,
30 barriques Lastrac,
10 do Castenac,
21 do et 30 demi do Haut Sauterne;
128 caisses Haut Sauterne;
277 do divers crus claret, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
12sept 29 rue Conti

VINS—En débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux
60 barriques vin rouge St-Christophe,
52 caisses de 12 bouteilles chacune vin rouge Chateau Latour;
202 caisses de 12 bouteilles chacune, vin rouge St-Estèphe, à vendre par X LAMBERT,
12 sept—15 82 rue Magasins

CHANGEMENT DE MAGASIN.

LE magasin de mercerie de F. JAUFFROID, situé ci-devant au No 64, rue de Chartres, vient d'être transporté au No 62, rue Chartres, entre Bienville et Douane.
☞ Le soussigné espère que ses amis et sa clientèle voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. F. JAUFFROID,
2 sep. No 62 rue Chartres

REÇU par le Sister Hosmer, un assortiment de Papeterie et d'Articles de Bureau, savoir:
Papier écolier, foolscap, blanc et azuré;
Do à lettre, pour correspondance commerciale
Do anglais pour notaires;
Portefeuilles, livres blancs, enveloppes, cire anglaise;
Plumes en or, avec manches en or et en argent,
Plumes en acier, porte-plumes, &c. &c.
ALEX. FAYA, 50, rue de Chartres,
3mars—15t Entre Bienville & Douane

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, arrivé de Marseille:
300 barriques à fer;
50 paniers bouteilles bordelaises;
5 paniers flacons marasquins,
200 paniers huile d'olive;
60 caisses vermouth;
150 jarres;
5 douzaines paillassons colorés.
Dans les magasins de la Douane:
24 boucauts faïence fine, sujet au drawback.
2 sept—1m V. AICARD,
42, Vieille Levée

A VENDRE OU A LOUER—Un nègre âgé d'environ 25 ans. S'adresser au No 64, rue des Magasins. 2 sept—1m

EMMAGASINAGE pris à des conditions modérées, par le soussigné à son magasin, No 50, rue Notre Dame. X. LAMBERT,
2 sept—1m 82, rue des Magasins

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MON magasin établi rue Vieille Levée, No 60, entre St Louis et Conti, est transféré à dater de ce jour au No 25, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.
1 sept L. MAJESTE.

A VENDRE à l'arrivée du navire Claiborne, attendu des Marseilles—200 quarts Porto doux à la couronne de McKeig.
P. LONGIS,
1er sept 47, Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:
140 barriques vin rouge, bon ordinaire;
8 barriques vin blanc.
G M LUCAS,
12sept 30, Bienville

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux—
12 barriques vin rouge Montferrand;
24 do do St-Estèphe;
45 barils vin blanc Haut-Sauterne;
45 barriques do do
à vendre par B TALAMON,
12sept 183 et 186, rue Royale

$25 PAR MOIS.

A LOUER une maison en très bon état, située rue St Philippe entre Claiborne et Derbigny, composée de quatre grandes pièces, avec cheminées et gras cabinets, galerie ouverte &c.
Dans la cour une cuisine haute composée de 4 chambres vitrées, avec cheminées, cour carrelée, citerne cour, cave &c. Pour la location, s'adresser rue Bourbon No 238. 10 sept—15

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LE soussigné a maintenant en magasin, reçus par les derniers arrivages:
500 caisses brodequins Russett, des trois qualités,
300 do do en veau, cousus et chevillés;
100 do do veau marin et chevreau;
500 do bottes veau et veau marin;
300 do do fortes pour la boue,
100 do do cuir à grain pour l'eau;
500 do souliers pour hommes, femmes, enfants,
100 do chapeaux soie et castor;
100 do do en laine et fourrure.
Le tout marchandises fraîches, qui seront vendues à des conditions libérales par
JOHN M. GOULD & CO.
11sept—3t 8, Magasins

ON DEMANDE A LOUER AU MOIS OU A BAIL—Une maison commode et ayant une cour à sécheries, située dans le carré de la ville, ou à l'entrée du faubourg Trémé. On donnerait la préférence à une maison basse.
S'adresser par écrit, boîte F. No 5, à la poste, indiquant la maison, et donnant le nom du propriétaire. 9sept—10t

ON demande dans une famille créole, demeurant à la côte, un professeur d'anglais, de latin et de mathématiques. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille.
14 août

UN jeune homme, âgé de 15 à 18 ans, parlant français et anglais et dont les parents résident en cette ville, trouvera de l'emploi dans un magasin. S'adresser à la poste à la boîte B. 305.
21 août

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de Thomaston, à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CIMENT—1000 barils ciment romain de Rosendale, en débarquement et à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—500 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

BRIQUES A L'EPREUVE DU FEU—80,000 briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par lots, au choix des acquéreurs par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

UN bon ouvrier ferblantier parlant français, trouvera un emploi durable sur la Douane No 65. $15 août

VINAIGRE DE VIN BLANC—45 barils clarifié, en débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO,
7août 35, Tchoupitoulas

VIN ROUGE & BLANC—30 barriques vin rouge de 1849;
53 barils vin blanc, en débarquement du brick Armide, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO,
27août 35, Tchoupitoulas

Importation d'Automne.

JOS. H PALMER & Co, 47, rue du Canal, viennent de recevoir par les navires Clifton, Silas Holmes, et Sharron, leurs marchandises d'automne, faites dans le dernier genre, et très convenables pour les marchés du Sud et de l'Ouest. Les marchands de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir visiter leur stock.
27 août

Bureaux à louer à bas prix.

TROIS beaux bureaux situés à l'encoignure des rues Douane et Levée, au-dessus du magasin de quincaillerie des soussignés
1août—6m HOGAN & TUREAUD

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. B. AUCOIN et OMER VILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous la raison et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs de feu K. G. Hobbs, ils continueront comme par le passé le commerce de souliers. 1juil—3m

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Conti, dans la rue Royale, No 115, entre les rues St Louis et Conti.
4 juil—3m TH. KOENIG.